

aussi parce qu'elle considère que ces structures sont modestes face aux imposantes et légendaires structures de Sikasso (MacDonald 2012 : 345).

Dans la région de Ségou, Kevin MacDonald a mis en évidence une solution alternative utilisée par les populations en lieu et place de l'édification d'un *tata*. En effet, en orientant la porte de toutes les cases des concessions vers le centre du village, on créait un espace intérieur et les murs arrière formaient une ligne dont on renforçait la défense en les joignant entre eux par des murets. Chaque case avait donc une partie de son mur intégré dans la muraille et le village n'avait qu'une ou deux entrées. Ce type de construction était appelé *Kama* (MacDonald 2012 : 347). Le même mode construction a été utilisé par l'almamy Samory Touré pour fortifier son camp militaire de Bissandougou où il accueillit la mission française en 1887 (voir le plan dans Meillassoux 1963:43). Dans les archives, les unités spatiales (concession familiale, village, ville) que protègent les *tata* ne sont pas toujours précisées. Il devient donc difficile dans ce cas de faire la distinction entre un muret enclosant une concession et une muraille cernant un village ou une ville. La taille des surfaces couvertes peut donc varier énormément et atteindre de très grandes proportions. La disparition des noms autochtones, servant à désigner les structures défensives, et l'absence de précisions dans les descriptions ne permettent pas aujourd'hui d'évaluer les

dimensions et les caractéristiques qu'avaient certaines fortifications.

2.1.5. Le *Dyonfutu*

Il s'agit d'une expression qui sert à désigner le « palais » du chef à l'intérieur d'une fortification, la « maison royale » (Gallieni 1883 : 392). Le mot a couramment été utilisé pour désigner le « réduit », ou ce qu'on appellerait aujourd'hui « appartement privé », dans lequel logeait le chef du *tata*. L'étymologie du mot est assez difficile à préciser car en langue Bambara, le mot *Dyon* ou *Jon* signifie esclave (Binger 1886 : 78). Méniard traduit littéralement le mot par « le champ des esclaves » (Méniard 1935 : 107). Le *Dyonfutu* peut être constitué d'un ou de plusieurs bâtiments. À Ségou par exemple, Jean-Baptiste Marchand observe que : « le grand dionfoutu renferme lui-même trois ou quatre dionfoutous ou réduits, plus petits. » (Méniard 1931 : 439). Avec sa position haute sur un promontoire et avec ses grandes dimensions, les officiers français n'ont pas hésité de qualifier de « donjon », le *dionfoutu* de Sikasso (Méniard 1935 : 107).

2.1.6. Les *Sanié*

Souvent orthographié *sagné* ou *sanyé*, les *sanié* sont décrits par Jacques Méniard comme « des enceintes de palissades, quelquefois doubles, faites de rondins bruts,



Figure 2.2. Palissade contemporaine autour d'une concession, village de Toumboura (Photo T. Pelmoine, avec l'aimable autorisation de l'auteur).